

LIBAN



Assistants de langue française

Fiche-pays 2023-2024

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Les candidats seront informés de toute modification du programme pour des raisons liées à la Covid-19. Pour connaître les dernières consignes officielles, veuillez consulter [le site](#) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

Nombre de postes offerts	3 postes sont proposés cette année
Conditions générales	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur le site de France Éducation international (FEi), s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être de nationalité française ; • être âgé de 20 à 30 ans au 31/12/2024 ; • une connaissance de la langue arabe permettant de faire face à la vie quotidienne est appréciée (mais pas obligatoire) ; • avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum une L3 dans l'une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes, etc. ; ➤ FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ; ➤ LLCE, LEA (toutes langues) ; ➤ Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc.
Villes ou régions d'affectation	Beyrouth, Jounieh, Zghorta ou autres villes , hors « <i>Zone rouge</i> » déterminée par le Poste diplomatique et le MEAE.
Établissements	Ecoles primaires, collèges et/ou lycées publics ou privés, labellisés <i>Label France Éducation (LFE)</i> octroyé par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) et <i>l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)</i> , sous le pilotage et l'accompagnement académique <i>in situ</i> du Poste diplomatique.
Calendrier	<p>Publication des résultats : FEi informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir de début septembre 2023.</p> <p>Contrat : 6 mois (1^{er} novembre 2023 - 30 avril 2024)</p>



Temps de travail et de congés	<ul style="list-style-type: none"> • 16 heures d'enseignement face aux élèves par semaine, pouvant être fractionnées sur plusieurs établissements scolaires de proximité (2 ou 3) ; • Congés selon le calendrier scolaire local.
Rémunération et aides	<ul style="list-style-type: none"> • Rémunération mensuelle : environ 450 euros net (la conversion en livres libanaises (LL) ne pouvant être communiquée à ce jour, les variations dans le taux de change étant quasi quotidiennes). • Installation : les frais de voyage et de nourriture sont à la charge de l'assistant. Les écoles s'engagent à loger gratuitement les ALF (les détails seront communiqués lors de l'entretien avec les établissements).
Statut de l'assistant	L'assistant a le statut de stagiaire de son établissement d'accueil.
Visa	<ul style="list-style-type: none"> • Frais de visa à la charge de l'assistant. Les consignes relatives à la demande de visa seront communiquées aux personnes sélectionnées.
Couverture sociale	L'assistant devra obligatoirement souscrire, à ses frais, une assurance maladie-décès-rapatriement et de responsabilité civile, avant son arrivée, et en fournir le justificatif .
Liens utiles	Ambassade de France au Liban : https://lb.ambafrance.org/ Institut français de Liban : https://institutfrançais-liban.com/
Reconnaissance de l'expérience	<ul style="list-style-type: none"> • Certaines universités reconnaissent l'expérience d'ALF à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. • Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.